

MSc in Hospitality Management

Parcours bilingue ou parcours anglophone

Septembre 2022 à décembre 2023

- Campus de Paris -

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

2022

(Document à lire attentivement et à conserver par le candidat)

FERRANDI Paris

Campus de Paris

28, rue de l'Abbé Grégoire

75006 PARIS

SOMMAIRE

MODALITES DE RECRUTEMENT 2022	3
CONDITIONS DE RECRUTEMENT	3
❖ <i>Candidats titulaires d'un diplôme français ou d'un diplôme étranger</i>	3
DÉPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE	4
SELECTION DES DOSSIERS ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES	4
❖ <i>Sélection des dossiers</i>	4
❖ <i>Épreuves d'admission</i>	4
❖ <i>Admission</i>	5
PUBLICATION DES RÉSULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION	6
MSC, MODE D'EMPLOI	7
RENTRÉE	7
PLACEMENT EN ENTREPRISE, STAGE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER	7
VOYAGE D'ETUDES	7
FRAIS DE DOSSIER	7
FRAIS DE FORMATION	7
MODALITÉS DE PAIEMENT	8
FINANCEMENT DES ETUDES	8
❖ <i>Prêts étudiants :</i>	8
CONTACTS	9

Modalités de recrutement 2022

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

❖ Candidats titulaires d'un diplôme français ou d'un diplôme étranger

- Être titulaire d'un BAC + 3 validé (180 ECTS ou équivalent). Les candidats devront avoir validé leur diplôme Bac+3 au plus tard le 31 octobre 2022. Ils devront fournir une attestation de réussite ou une copie de leur diplôme à l'école.

OU

- Être titulaire d'un BAC + 2 validé (120 ECTS ou équivalent) avec une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans le secteur de l'hôtellerie – restauration.
- Dans le cas d'un titulaire d'un BAC + 4 (240 ECTS), le jury d'admission décide au vue des enseignements suivis et des résultats obtenus, de le dispenser, le cas échéant, de la première partie consacrée à la maîtrise des fondamentaux.

Si vous choisissez le parcours bilingue (français/anglais) et que vous êtes non francophone vous devrez fournir un document attestant du niveau B2 en français au TEF (Test d'Evaluation du Français) ou au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française).

Si vous choisissez le parcours anglophone et que vous êtes non anglophone vous devrez fournir un document attestant d'un score au TOEIC (listening and reading) de minimum de 800 points ou d'un score à l' IELTS de niveau 6,5.

Pour toute information complémentaire concernant le TEF, consultez le site :

<https://www.cci-paris-idf.fr/fr/education/certification-francais-tef>

Les délais d'obtention des documents et de passage de certification linguistique pouvant demander plusieurs mois, nous vous conseillons d'en faire la demande dès votre pré-inscription.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI Paris veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions possibles. Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail la formation souhaitée.

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A partir du vendredi 19 novembre 2021 à 10 heures, vous pourrez candidater directement via notre site internet : www.ferrandi-paris.fr à la formation souhaitée.

Vous recevrez un accusé de réception de votre demande et un login pour suivre l'évolution de votre demande. Un mail vous sera adressé avec un dossier de candidature.

Vous devrez déposer sur la plateforme de candidature, les pièces suivantes :

- regroupés dans un fichier pdf, une lettre de motivation et un CV détaillé,
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité,
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de la dernière année d'étude en enseignement supérieur,
- regroupés dans un fichier pdf, les documents spécifiques à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature incluant la certification linguistique (lettres de recommandation, GMAT, TOEIC...),
- l'attestation de paiement des frais de dossier, non remboursables. Sans cette attestation votre dossier ne pourra être examiné.

Aucun candidat ne peut s'inscrire plus de trois fois de suite, aux épreuves du concours toutes voies confondues.

Les inscriptions aux tests de recrutement s'effectuant au fur et à mesure des réceptions des dossiers, nous vous suggérons de déposer le vôtre dans les meilleurs délais

SELECTION DES DOSSIERS ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

❖ Sélection des dossiers

Le jury d'admissibilité retient les candidats dont le parcours académique présente les garanties suffisantes pour assurer la poursuite d'études supérieures. Il peut refuser l'admissibilité à un candidat :

- dont le dossier de candidature est incomplet,
- dont le dossier scolaire et/ou l'expérience professionnelle révélerait un profil inadapté,
- n'ayant pas pu apporter la preuve de l'équivalence de ses années d'études,

L'admissibilité du candidat est prononcée suite à l'étude du dossier.

Après étude de votre dossier, vous recevrez un mail vous informant de la suite donnée à votre candidature.

❖ Épreuves d'admission

Ces épreuves ont pour but d'apprécier, chez le candidat : l'ouverture d'esprit, la faculté d'adaptation, le projet professionnel et personnel, l'aptitude à profiter de l'enseignement pour se former aux carrières auxquelles le programme prépare. Elles seront menées en français et en anglais.

Elles se déroulent sur le site de Paris ou en vidéo conférence en cas d'impossibilité de déplacement.

Pour les candidats présents sur le territoire métropolitain

Les candidats déclarés admissibles devront impérativement se présenter à ces épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité. La demi-journée de sélection se déroule sur le site de FERRANDI Paris et comporte deux parties :

Epreuves	Coefficients	Durée
Entretien de motivation en anglais et français	1	30 mn
Epreuve écrite d'anglais	1	30 mn

Les entretiens de motivation sont réalisés en face à face par un professionnel du secteur et le responsable du programme qui assure les fonctions de Président de Jury.

L'épreuve écrite d'anglais a pour but d'évaluer la capacité des candidats à rédiger un document professionnel en anglais.

Le calendrier des demi-journées de sélection sera disponible sur notre site internet à compter du 22 novembre 2021 et mis à jour régulièrement.

Pour les candidats non présents sur le territoire métropolitain

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués à l'épreuve suivante:

Epreuves	Coefficients	Durée
Entretien de motivation en anglais et français	1	30 mn
Epreuve écrite d'anglais	1	30 mn

L'entretien de motivation est réalisé via vidéo conférence par un professionnel du secteur et le responsable du programme qui assure les fonctions de Président de Jury.

L'épreuve écrite d'anglais a pour but d'évaluer la capacité des candidats à rédiger un document professionnel en anglais.

Un temps imparti sera accordé au candidat pour réaliser l'épreuve qui lui sera transmise en fin d'entretien.

Le calendrier des demi-journées de sélection est disponible sur notre site internet et mis à jour régulièrement.

❖ Admission

A l'issue des épreuves de chaque session de recrutement, le jury d'admission établit la première liste des candidats admis. Le nombre de candidats admis par session est déterminé par le jury en fonction du niveau académique demandé. Le jury arrête ensuite la liste complémentaire des candidats auxquels il sera éventuellement fait appel, en fonction de leur classement.

L'admission n'est valable que pour l'année universitaire qui suit la session de recrutement. Toutefois, à titre exceptionnel, le candidat déclaré admis peut conserver le bénéfice de son admission pour l'année suivante. Il doit exposer, par écrit, les motifs de sa demande, au directeur du programme au plus tard le 15 juillet 2022 qui jugera de la pertinence de la demande.

Les candidats non admis auront la possibilité de se représenter aux épreuves d'entrée l'année suivante. Ils devront, dans ce cas, adresser un nouveau dossier de candidature.

PUBLICATION DES RÉSULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION

Les résultats seront disponibles sur la plateforme de candidature dans les deux semaines suivant les sessions de recrutement. Vous recevrez en parallèle un message électronique vous informant de la décision du jury (admis, liste d'attente, non admis).

Afin de valider leur inscription, les candidats admis devront :

- ❖ Retourner, **au plus tard dans les 2 semaines après la notification d'admission**, soit à la date limite **indiquée dans le mail** l'engagement de paiement signé,
- ❖ Et régler un acompte de 7500 €

Sans réponse de votre part dans les délais indiqués votre inscription sera annulée.

MSc, Mode d'emploi

RENTRÉE

Date de rentrée : septembre 2022

PLACEMENT EN ENTREPRISE, STAGE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Pour les stages en France ou à l'étranger, l'école accompagne les étudiants dans la recherche de leur stage grâce à son réseau d'entreprises partenaires et à son dispositif Career Booster.

VOYAGE D'ETUDES

L'étudiant aura la possibilité de participer à un voyage d'études d'une durée de quatre semaines à l'étranger pendant son cursus. Il exprimera son vœu de destination en fonction de son projet professionnel pendant son entretien de sélection. Ce choix sera validé lors de la réunion de rentrée.

Toutefois, même si l'école FERRANDI Paris fera son possible pour honorer le vœu de chaque candidat, elle ne pourra garantir l'affectation de la destination choisie.

L'étudiant se chargera d'effectuer les démarches administratives nécessaires à l'obtention du visa pour le voyage d'études. Il sera accompagné par l'école si nécessaire.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier d'un montant de 100 €, non remboursables doivent être réglés en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/catalogue-liste?catid=2222>

Sans règlement de votre part des frais de dossier, votre candidature ne pourra être examinée.

FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation pour le master s'élèvent à 25 000 euros.

Ce prix comprend

- Le coût pédagogique de la formation
- Le voyage d'étude (avion et hébergement)
- L'accompagnement pour le placement en stage
- L'adhésion à l'association des anciens

Ce prix ne comprend pas

- Les frais de repas (en France et à l'étranger)
- Le paiement de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus)

La formation MSc in Hospitality Management est éligible aux bourses de l'enseignement supérieur (CROUS).

MODALITÉS DE PAIEMENT

Acompte de 7 500 € à l'inscription (y compris pour les inscriptions différées d'un an), non remboursable sauf en cas d'échec à l'examen de bachelor/licence.

Paiement du solde de l'année de 17 500 €:

- En une seule fois : au plus tard avant le 29 août 2022. Si le paiement au comptant est effectué avant le 29 août 2022, une remise de 200 Euros sera appliquée

OU

- Par prélèvement échelonné en 10 mensualités du 15 novembre 2022 au 15 août 2023.

Une fois la formation commencée, les frais de formation sont dus dans leur totalité (25 000 €) même en cas de départ en cours d'année.

Refus de visa pour les candidats étrangers

L'acompte peut être remboursé en cas d'un refus de visa du Consulat de France. La preuve de ce refus doit être fournie pour que nous puissions procéder au remboursement. Cela ne s'applique pas en cas de dépôt tardif d'une demande de visa ou de non-respect des procédures de demande de visa.

Conditions de report

Si un étudiant dont le report a été accepté se révèle incapable d'assister à la session suivante du programme, l'acompte sera retenu en totalité et aucun remboursement ne sera effectué.

Exceptions et force majeure

Des exceptions aux conditions de report et de retrait susmentionnées peuvent être effectuées au cas par cas, à la discrétion de la direction de FERRANDI Paris, en cas de force majeure ou de circonstances imprévisibles.

FINANCEMENT DES ETUDES

❖ Prêts étudiants :

L'Ecole a négocié des tarifs préférentiels auprès de banques partenaires. Les coordonnées de nos partenaires vous seront communiquées lors de votre admission.

En fonction de votre situation, vous pouvez rencontrer, sur rdv, notre assistante sociale, afin de vous renseigner sur les aides financières possibles.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements.

CONTACTS

Renseignements

Tony ZRDAVKOVSKI

+33(0)1.49.54.28.17

tzdravkovski@ferrandi-paris.fr

Responsable du programme

Benjamin-Thibault CHEVALIER

+33(0)1.49.54.29.96

btchevalier@ferrandi-paris.fr

Coordinatrice du programme

Brigitte LAFARGUE SANCLOUS

+33(0)1.49.54.28.26

blafargue@ferrandi-paris.fr

Administration du programme

Sylvie CHARLES-LETHON

+33(0)1.49.54.17.42

scharleslethon@ferrandi-paris.fr